

Procès-verbal
Séance du 20 mars 2017

Présents : Mmes PORTET. DUBROCA. LE GALL. LESPES.
M. LABAT. CASTAGNET. BONNEAU. MARQUETTE

Absent non excusé : DEBRUGES

Absent excusé : Mme DA ROS

Secrétaire de séance : DUBROCA Christiane

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 JANVIER 2017

Le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016

Après s'être fait présenter les budgets, les décisions modificatives de l'exercice 2016, le compte administratif se solde ainsi :

- Section de fonctionnement : excédent de 320.016,65 €
- Section d'investissement : excédent de 266.956,14 €
- Restes à réaliser dépenses : 348.871 €
- Restes à réaliser recettes : 0

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2016 sont approuvés à l'unanimité.

Délibération n° D003/2017 et D004/2017

3 – AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter :

- Au compte 1068 en recettes en investissement la somme de 81.914,86 € ;
- Au compte 002 en recettes en fonctionnement la somme de 238.101,79 €.

Délibération n° D005/2017

4 –MISE EN CONFORMITE DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAZADAIS CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI NOTRE FIXANT LES COMPETENCES DES EPCI A FISCALITE PROPRE

En raison de l'opposition de la commune de BAZAS, la procédure de mise en conformité n'a pu aboutir ; en conséquence, il faut délibérer à nouveau sur la mise en conformité des statuts communautaires.

Madame le Maire donne lecture des nouveaux statuts et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver la modification des statuts de la CDC du BAZADAIS pour être en conformité avec les dispositions de la loi NOTRE.

Délibération n° 006/2017

5 –ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 23 AVRIL ET 7 MAI 2017

Madame le Maire propose d'établir le planning de permanence du bureau de vote pour les deux tours.

DIMANCHE 23 AVRIL

- 08 h 00 – 11 h 30 : LABAT -BONNEAU – MARQUETTE
- 11 h 30 – 15 h 30 : DUBROCA – LESPEL – DA ROS
- 15 h 30 – 19 h 00 : PORTET – CASTAGNET – LE GALL

DIMANCHE 07 MAI

- 08 h 00 – 11 h 30 : PORTET – CASTAGNET – MARQUETTE
- 11 h 30 – 15 h 30 : DUBROCA – LESPEL – LABAT
- 15 H 30 – 19 h 00 : BONNEAU – LE GALL – DA ROS

6 – QUESTIONS DIVERSES

- Lydie CASTAGNET relance pour l'achat du défibrillateur et demande qu'il soit installé avant fin juin
- M. VIGIER demande la mise en place d'une hotte aspirante : le Conseil est favorable

- Lecture du courrier de Monsieur le Président du Comité des Fêtes qui sollicite une subvention ; le Conseil Municipal décide d'allouer la même somme que l'on dernier soit 2000 €. La dépense sera prévue au BP 2017.
- Assainissement des 4 logements : le tertre et la fosse sont hors service. Il faut remplacer le système. Monsieur MALANDIT a fait un devis en urgence ; les élus demandent d'autres devis afin de pouvoir comparer.
- Prochain conseil municipal le 10 avril 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance.